Quand l'ethnologue crée une source pour la mettre à disposition du public dans une phonothèque de recherche : l'exemple de la constitution d'un fonds sur la mémoire arménienne

Corinne Cassé ethnologue, Directrice de l'association paroles vives (http://parolesvives.over-blog.com/)
Véronique Ginouvès, Responsable de la phonothèque de la MMSH (http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr)

8ème colloque des archivistes municipaux, Montpellier, 26 septembre 2008 :
Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives
http://www.archivistes.org/article.php3?id_article=427

Le corpus sonore « Mémoire orale des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône » a été initié en avril 2008 par l'association Paroles Vives. Trois ans plus tard exactement, une collection numérique d'archives sonores inédites comprenant 106 entretiens, réalisés auprès de 124 informateurs issus de familles descendants d'Arméniens résidant dans 18 communes des Bouches-du-Rhône, a été déposée auprès des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône et de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH). Ces enregistrements sont désormais en ligne sur la base de données de la Phonothèque de la MMSH (http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr). Pour l'équipe des sept ethnologues chargées du collectage, cette expérience fut la première du genre et fut souvent en contradiction avec leurs méthodes habituelles présentées dans l'article. Le résultat de leur travail vient à l'encontre des réticences que l'on retrouve trop souvent à propos de l'utilisation et de la diffusion des archives sonores inédites en sciences humaines et sociales.

Le projet « Mémoire orale des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône » initié en avril 2005 prévoyait la création d'un outil pédagogique sur l'histoire de la diaspora arménienne à destination des collégiens et lycéens, basé sur une méthodologie ethno historique. L'évolution de nos partenariats institutionnels a aboutit à la production d'un corpus d'entretiens ethnographiques.

En avril 2008 l'association Paroles Vives a déposé auprès des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône et de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), une collection numérique d'archives sonores inédites comprenant des entretiens avec les familles de descendants d'Arméniens résidant dans 18 communes des Bouches-du-Rhône depuis les années 1920.

Le projet a obtenu le label « Arménie mon amie »[1] des commissariats français et arménien pour l'année de l'Arménie. Il a été réalisé grâce au financement du conseil général des Bouches-du-Rhône, de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances[2] et de la Mission de la recherche et de la technologie du Ministère de la culture dans le cadre

1 http://www.armenie-mon-amie.com/
2 ACSE http://www.lacse.fr/dispatch.do

du plan national de numérisation[3]. Une convention tripartite engageant les Archives départementales des Bouches-du-Rhône, la MMSH et l'association Paroles Vives a été signée dès le début du projet pour attribuer les fonctions de chacun des partenaires.

La collection numérique a été collectée et traitée sur une période totale de huit mois en deux phases : fin 2006 et fin 2007. Le corpus se compose de 106 enquêtes soit 162 heures d'entretiens recueillis auprès de 126 personnes. Un comité de pilotage a encadré ce collectage. Il était composé d'anthropologues et historiens spécialistes de Marseille et de la diaspora arménienne, de François Gasnault, directeur des archives départementales des Bouches-du-Rhône[4] et de Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque de la MMSH[5].

Pour l'équipe des sept ethnologues chargées du collectage, cette expérience fut la première du genre et fut souvent en contradiction avec leurs méthodes habituelles sur des points précis que je vais exposer ici. Ainsi, par commodité, lorsque j'emploierai le pronom « nous » ce sera au groupe d'ethnologues que nous avons constitué durant le projet auquel je ferai allusion. Ainsi, nous avons considéré que l'intérêt d'une telle collection, notamment au sein d'une bibliothèque scientifique, peut dépasser la parole recueillie de nos informateurs, dans la mesure où nous avons désiré communiquer sur nos difficultés épistémologiques, les solutions choisies et les conditions de production scientifique de nos données.

Une démarche inédite pour des ethnologues

Quel est l'objet "parole"

La parole demandée, provoquée ou simplement entendue, captée de façon informelle est un objet, un centre d'intérêt classique en ethnologie parmi d'autres. Nous avons appris à valoriser le discours de l'informateur comme une des sources principales d'informations. Souvent les personnes interviewées sont surprises de l'intérêt que l'on porte à leurs propos sur certaines thématiques (ce qui peut être différent pour le collectage de littérature orale où la dimension nostalgique est forte).

Mais la parole n'a pas vraiment de valeur en soi hors du contexte qui l'a produite. Je veux dire qu'il est rare que notre analyse ethnologique se base exclusivement sur des discours. L'analyse ethnologique est le produit de tous nos objets recueillis sur le terrain :
- recherche bibliographique thématique ;
- observations de pratiques et comportements, observation participante ou non ;
- collecte d'objets divers (vêtements, ustensiles) ;
- observation de l'organisation des espaces ;
- interrogation de notre propre rapport au terrain et de notre démarche de construction de l'altérité.

---

3 http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/politique/plan.htm
4 http://www.archives13.fr
5 http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr

Ces différents objets se croisent et s'interrogent sans cesse tout le long du terrain.

Quelles sont les conditions de production de l'objet "parole" ?
Le premier outil d'un terrain ethnographique est la présence prolongée sur le terrain qui permet une certaine relation entre l'enquêteur et ses informateurs, basée sur la confiance et l'échange mutuel.

L'ethnologue aborde et utilise différemment l'objet parole au cours de son travail. Il peut s'agir :
- d'une parole captée de manière informelle qui donne lieu à des prises de notes ;
- d'une parole provoquée par l'engagement d'une discussion informelle
- d'une parole provoquée et archivée par un entretien formel enregistré
La parole, dans quasiment chacun de ces cas, est destinée au seul chercheur au cours d'une relation interpersonnelle de confiance. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'entretien est enregistré par le chercheur. Il n'y a alors qu'un contrat moral.

D'autre part l'informateur attend que le chercheur ait certaines connaissances du sujet et se basera sur ces connaissances pour se faire comprendre. Le chercheur, en tant qu'initié, placera cette parole dans un ensemble sémantique complexe.

En tant que chercheur nous nous accommodons des conditions de production de cette parole : ces conditions dépendent de nos besoins d'informations et du seuil de précision attendu, de notre capacité relationnelle et de celle de nos informateurs. Notre intégration au terrain et la durée de notre présence nous permettent de renouveler la prospection et de palier aux éventuelles lacunes.

La parole nous est destinée, elle reste notre propriété, nous sommes maîtres des conditions de production et de son avenir. Elle n'est pas conservée telle quelle et n'est pas considérée comme une archive. D'ailleurs la plupart des entretiens enregistrés au cours de notre carrière et de notre cursus ont été détruits ou perdus. La parole peut être retranscrite (avec tous les filtres que cela induit) mais rares sont les rapports d'analyses ethnologiques communiquant en annexe l'intégralité de la parole recueillie. Seuls certains passages sélectionnés sont disponibles au public, sortis de leur contexte d'énonciation et insérés dans le développement de la pensée du chercheur, en quelque sorte manipulés.

Il n'est pas question pour moi ici de faire le procès de cette pratique. Je suis convaincue de la richesse que représente l'analyse d'un chercheur investit longtemps sur le terrain. Je suis d'autant plus convaincue de la richesse que représentent les variations d'analyses de chercheurs différents à des époques différentes sur un même contexte. D'où l'intérêt évident de soumettre tout ou partie des objets qui ont servi notre propre analyse au regard, à la critique et à l'analyse de nos pairs, des disciplines voisines et du grand public.

La mise à disposition du corpus

Cette collection est désormais accessible à tous les publics depuis la base de données de la

phonothèque de la MMSH qui a pris pour nom *Ganoub* (le Sud en arabe). Cela n'a été possible que parce que les questions de droit ont été réglées par l'association Paroles Vives au fil des enquêtes.

La commande impliquait d'agir dans un cadre précis de réalisation en terme de budget, de temps et de restitution. L'objet produit devait être de la parole enregistrée. Chaque entretien était unique car il n'était pas possible de retourner voir les informateurs. La durée prévue allait de une à trois heures, le cours de la discussion devait être aussi complet et cohérent que possible.

Cette étape a obligé les ethnologues enquêteurs à les focaliser sur la production de cet objet unique, la parole enregistrée, et donc d'opérer un déplacement, une concentration d'attention sur la parole et sur sa source : l'informateur. L'informateur devenait producteur principal du sens, source principale d'informations même si la relation avec l'enquêteur et les interventions de celui-ci avaient leur importance. La relation étant clairement basée sur la démarche volontaire de dépôt aux archives départementales des Bouches-du-Rhône. La production d'informations a été sollicitée volontairement dans une visée de conservation et de communication au public. Les personnes savaient que le public pourrait faire une copie de ce qu'elles allaient dire. Dans le suivi et l'encadrement du chantier il était souvent rappelé aux enquêteurs : "Soyez attentifs à ce que les personnes n'oublient pas le micro". Une autre divergence par rapport aux terrains ordinaires où il est préférable que la personne fasse abstraction du micro.

La grille d'enquête a été aussi un élément structurant de l'ensemble de la collection qui pose des questions essentielles pour un fonds destiné au dépôt : l'entretien formel était-il une injonction de parole, une archive provoquée ?
La grille d'enquête permettait de répondre à plusieurs objectifs :
- assurer la cohésion d'ensemble du corpus, réalisé par 7 enquêtrices ;
- assurer la couverture durant l'entretien d'un certain nombre de thématiques ;
- proposer un support de discussion dans la relation nouvellement établie entre l'enquêteur et l'informateur ;
- permettre aux auditeurs de comprendre notre méthode d'investigation ;
- permettre une éventuelle mise en parallèle de plusieurs entretiens.

De part cette position centrale de l'informateur et de sa parole, un contrat de cession de droits pour la conservation et l'utilisation des enregistrements était indispensable. Ils ont été obtenus pour tous les enregistrements. Ces signatures ont permis à la phonothèque de la MMSH :
- de mettre en ligne l'ensemble des entretiens puisque la totalité des informateurs avaient signé un contrat d'utilisation et de diffusion ;
- de contextualiser les différents entretiens avec précision avec le lien constant avec la méthodologie de l'enquête ;
- de documenter les termes spécialisés dans le thesaurus de la base de la MMSH.

La collection, une fois analysée et saisie dans la base de données de la MMSH[6], a été également décrite dans plusieurs catalogues :
- Une copie de la totalité du traitement documentaire a été exporté en format texte et intégré à la base de données des archives départementales des Bouches-du-Rhône et est désormais interrogeable depuis la base de données « Clara-Loris »[7].
- Une notice descriptive de la collection a été rédigée sur la base "Patrimoine numérique" du Ministère de la Culture[8]. Cette base est interopérable avec le moteur MICHAEL qui explore les collections numériques des musées, services d'archives, bibliothèques et autres institutions culturelles de toute l'Europe et par conséquent, la notice de la collection y est accessible[9] ;
- Une notice descriptive de la collection est également accessible sur le catalogue collectif de France de la bibliothèque nationale de France[10].

A la fin de l'année 2008 les références de ces notices et leurs fichiers numériques seront également mises en ligne sur un catalogue collectif d'archives sonores réalisé dans le cadre du pôle associé de la BnF[11] de la FAMDT[12]. Ce catalogue est basé sur le principe du moissonnage des métadonnées (*harvesting*) d'après les spécifications du protocole OAI PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*). Les bases de données sonores des cinq centres de documentation composant, sous l'égide de la FAMDT sont accessibles par une interface unique. Les bases de *données* en ligne sont toutes structurées de la même façon[13] et utilisent les mêmes métadonnées, facilitant ainsi l'interopérabilité.

---

6 http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr/Record.htm?idlist=6&record=19109831124919270139

7 http://www.archives13.fr/archives13/CG13/pid/101

8 http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/document.html?id=FR-DC-X0096_dff85104&base=dcollection&hppage=10&totaldocs=116&pagename=resultats.html&querybase=dcollection&qid=miKl-q&from1=rechgeo

9 http://www.michael-culture.org/en/search/document.html?base=dcollection&id=FR-DC-X0096_dff85104#

10 http://ccfr.bnf.fr

11 http://www.bnf.fr/PAGES/infopro/cooperation/intropol.htm

12 Fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles : http://www.famdt.org

13 Pour rappel, ces cinq centres travaillent à partir d'un outil commun : le *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* (MODAL, AFAS, 2001) : http://afas.imageson.org/document313.html#tocto5
Cet ouvrage a été traduit en langue espagnole et publié en langue espagnole en novembre 2007. Il est accessible en ligne sur : http://halshs.archives-ouvertes.fr/index.php?action_todo=search&view_this_doc=halshs-00277751&version=1&halsid=tre635gmlmvnj6de8j8miu42m0

Les cinq centres ont tous des catalogues en ligne qui présentent leurs fonds sonores :
CERDO : www.cerdo-metive.org
Centre occitan des musiques et danses traditionnelles Toulouse Midi-Pyrénées : http://cocmdt.dyndns.org
DASTUM : http://www.dastum.net
MMSH : http://phonotheque.mmsh.univ-aix.fr
Patrimoine Oral de Bourgogne : http://www.patrimoine-oral-bourgogne.org

Le principe est d'alimenter un dépôt avec les notices de chaque base de données sonores et audiovisuelles. Ce dépôt sera créé à partir d'un réservoir alimenté régulièrement par les centres qui effectuent un tri sur les notices déversées. Seules les notices des enregistrements sonores et audiovisuels inédits seront exportées, les documents texte, documents sonores édités et les émissions de radio n'y sont pas intégrés. Le format adopté est celui des 15 éléments du Dublin Core (DC)[14]. Le résultat des requêtes posées au catalogue collectif sur le méta portail renvoie vers le catalogue d'origine par l'URL, permettant la lecture de la notice complète ainsi que l'écoute du fichier son mis en ligne sur les bases locales. L'interface d'accès au dépôt sera publique proche de la proposition de la Fondation PKP[15].

Pour conclure,

Les archives sonores sont encore trop mal perçues dans les disciplines des sciences humaines et sociales pour de multiples raisons[16]. Ce projet de collection sonore de la mémoire des arméniens des Bouches-du-Rhône va à l'encontre des idées reçues :

- les collections sonores sont mal enregistrées car le plus souvent le chercheur s'intéresse plus au contenu qu'à la restitution sonore : les enquêtes auprès des arméniens des Bouches-du-Rhône ont été réalisées dans d'excellentes conditions. D'abord sur minidisque couplé avec un micro externe, les enregistrements ont ensuite été réalisés directement en format WAVE 44.1khz/16bits en utilisant toujours un micro externe.

- les collections sonores ne sont jamais accessibles parce que les informateurs ne signent pas de contrat d'utilisation. Le collecteur a souvent l'impression que la signature du contrat va limiter la parole de l'informateur et l'inquiéter : la totalité des informateurs enregistrés dans le cadre de ce corpus ont signé des autorisations de diffusion et d'utilisation qui permettent la mise en ligne des entretiens.

---

14 http://www.bibl.ulaval.ca/DublinCore/usageguide-20000716fr.htm

15 Knowledge Project http://pkp.sfu.ca/harvester2/demo

16 Pelen, Jean-Noël. "L'histoire, l'Autre, le texte. Difficultés de la raison ethnographique", in MÉTRAL J. (coord.), *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, diffusé par La Documentation française, 1997, p.173-190.

- les collections sonores sont mal documentées : les ethnologues enquêteurs ont tenu à jour un carnet de terrain et on rédigé un texte qui décrit avec précision les méthodes d'enquête et donne accès à la grille du questionnaire. Attachée à la notice corpus de la base de données de la phonothèque ce document intègre l'ensemble de nos réflexions et les outils utilisés pour la constitution du réseau d'informateurs, la réalisation des entretiens, les carnets de terrain des enquêtrices et des informations sur la façon dont les documents ont été numérisés et analysés.

- les collections sonores sont mal cataloguées : le catalogage de ces enquêtes suit un système d'analyse qui a été rédigé par un groupe de phonothèques en France et traduit en 2007 en langue espagnole, il est utilisé dans de nombreux centre d'archives sonores. Ce sont des ethnologues documentalistes qui ont saisie les données et se sont attachées à comprendre la méthodologie de l'enquête[17] et à documenter les termes du domaine de l'arménité.

- les collections sonores sont mal indexées : il n'existe pas de thesaurus propre aux archives sonores inédites sur le domaine de l'anthropologie de la France. Le thesaurus de la phonothèque de la MMSH utilisé pour l'indexation de la collection a été réalisé dans le cadre d'un réseau de phonothèque (celui des pôles associés) qui s'appuyait sur d'autres thesaurus comme « Ethnophoto »[18] publié au sein du MNATP/MuCEM[19]. Mais l'association Paroles Vives, qui a réalisé le traitement elle-même, a créé et documenté de nouveaux mots clefs, noms de personnes, de collectivités, de périodes et de lieux cités sur le domaine de l'Arménie et de l'arménité, validés par la Phonothèque de la MMSH.

- les collections sonores ne valorisent pas les informateurs : dans le cas de ce corpus chaque informateur a été tenu au courant de l'évolution du projet. Ceux qui voulaient avoir des copies de leurs enregistrements en ont obtenu. Au moment de la signature du contrat, l'anonymat a été proposé à tous les informateurs. La grande majorité des personnes interviewées ont choisi de communiquer leur identité. Cette particularité peut permettre le prolongement du travail entrepris dans le cadre d'autres études ou restitutions culturelles.

- les collections sonores ne sont pas citables : la mise en ligne des sources offre la possibilité de citer la ressource documentaire au cours de la rédaction d'un texte scientifique, qu'il s'agisse de la notice ou directement du fichier son.

- les collections sonores sont mal cartographiées, inconnues des chercheurs comme du grand public : la collection est repérée sur les grands outils de recherche internationaux et francophones.

---

17 "La part du sensible dans l'écoute et ses conséquences sur le traitement documentaire d'archives sonores en anthropologie", *Bulletin de liaison des adhérents de l'Association Française des Détenteurs de Documents Audiovisuels et Sonores*, n°32, hiver-printemps 2008, p.8-11.

18 Richard, P ; Lozza, B. *Ethnophoto : thesaurus pour l'analyse de la photographie ethnographique*. Maison des sciences de l'homme, 1998.

19 http://www.musee-europemediterranee.org/

Voilà donc un projet pilote qui pourrait faire évoluer les usages et les pratiques que l'on a pu avoir jusqu'ici des collections d'archives sonores. Nous pourrions pour conclure, enrichir l'injonction lancée dans les années 1970 par Philippe Joutard[20] toujours passionné par les enquêtes orales aujourd'hui : « Historiens mais aussi ethnologues, sociologues… à vos micros, archivistes à vos catalogues ! »

[20] Joutard, Philippe, "Historiens, à vos micros !". *L'Histoire*, n°12, mai 1979, p.106-112.